cc: RM. I.L. Furu
H. Fritsch
I. Schütz
F. Pulls

JUNOD, GUYET & MUHLSTEIN
AVOCATS AU BARREAU DE GENÈVE

CHARLES-ANDRÉ JUNOD
DOCTEUR EN DROIT
JAQUES GUYET
ANCIEN BÂTONNIER
MICHEL MUHLSTEIN
ALAIN LÉVY
DOCTEUR EN DROIT
JEAN-PIERRE AUGIER

NOUVEAU NUMERO
DE TELEX
421888

TÉLÉPHONE (022) 47 00 33
TÉLEX 289196 JEG CH
CABLE: JUNAVOCAT
CHÈQUES POSTAUX 12-1656

'84 NOV -9 P 1:37

Z/ac

1206 GENÈVE, LE 8 novembre 1984
17, RUE TOEPFFER

Fabriques de Tabac Réunies S.A.
5, Quai Jeanrenaud
2oo3 NEUCHATEL

A l'intention de M. R. Pantet.

Concerne : affaire "BARCLAY"

Cher Monsieur,

Je fais suite à ma communication et à notre conférence téléphonique d'hier.

Je vous informe par la présente que j'ai eu, hier en fin d'après-midi, un appel de Me Piguet, huissier judiciaire, m'indiquant qu'il avait, conformément à ma demande, procédé à l'exécution complémentaire de l'ordonnance de mesures provisionnelles de la Cour de Justice de Genève du 29 juin dernier. BAT ne lui a pas dissimulé qu'elle avait réduit ses stocks au minimum, puisque ceux-ci se limitaient à 3'837'ooo cigarettes, plus 68'ooo au titre des échantillons.

Pour ce qui est de la publicité, vous savez que BAT l'avait déjà modifiée, en éliminant, dans presque tous les cas, les mentions litigieuses. Tout le matériel qui portait lesdites mentions a déjà été détruit par elle-même, selon ce qu'elle a rapporté à Me Piguet. La seule exception consiste dans un film publicitaire, dont elle a immédiatement entrepris de stopper la projection.

Pour ce qui est de l'inventaire des stocks hors de Genève, BAT a bien entendu accepté que la saisie soit opérée par Me Piguet, comme cela avait déjà été envisagé début juillet dernier.

2025442252

Source: https://www.industrydocuments.ucsf.edu/docs/lnwb0003

Pour ce qui est des stocks existants, BAT a indiqué à Me Piguet qu'elle se proposait de récupérer les cigarettes, c'est-à-dire de défaire les emballages. Ceux-ci seront ultérieurement détruits sous la surveillance de Me Piguet.

En attendant, je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Me Charles-André JUNOD

cc. M. A. Gillon, Lausanne,
M. X. Burrus, Lausanne,
Me Ph. Champoud, Lausanne,
Me F. Perret, Genève.

2025442253

Source: https://www.industrydocuments.ucsf.edu/docs/lnwb0003